

Gouvernance

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC sont établis par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

Société d'État à vocation financière fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont issus du secteur privé. Les administrateurs amènent une expertise et un point de vue externe essentiels au succès de la Société.

Faits saillants de 2024

- 15 réunions du Conseil d'administration.
- Trois nouveaux membres au Conseil, qui apportent une expertise en gestion des risques et en ressources humaines.
- Mise en place d'un robuste programme de perfectionnement des administrateurs, qui inclut une nouvelle formation, des conférences données par des invités et des ateliers conjoints avec le conseil d'administration de la filiale d'EDC, FinDev Canada.
- Mise à jour du cadre de gouvernance des filiales d'EDC en vue de renforcer la surveillance de FinDev Canada par le Conseil.
- Discussions sur des questions relatives aux facteurs ESG au sein du Conseil et de ses comités, notamment les tendances émergentes, les nouvelles lois, l'action climatique, la biodiversité, les droits de la personne et les interactions avec les parties prenantes.
- Tenue de la séance stratégique annuelle, qui visait à faire avancer la stratégie d'EDC pour 2030, à remettre en question les hypothèses principales et à arrimer la planification générale aux priorités de l'actionnaire.
- Approbation des mises à jour du Cadre de gestion des risques d'entreprise et des politiques connexes.
- Interactions avec les clients et les partenaires d'EDC lors d'une réception organisée conjointement avec *Business in Vancouver*.
- Participation active au processus de recrutement d'un ou d'une chef de la direction mené par le Bureau du Conseil privé, ainsi qu'au processus de transition.
- Maintien du cap sur les enjeux stratégiques liés aux ressources humaines, tels que la culture; l'inclusion, la diversité et l'équité; le perfectionnement en leadership; et les plans de relève.

Pratiques de gouvernance


Gérance du Conseil

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction s'assurent que l'orientation stratégique de la Société et son plan d'entreprise cadrent avec les priorités commerciales de son actionnaire, le gouvernement du Canada. La présidence du Conseil est le point de liaison entre l'actionnaire et la Société. En ce sens, le Conseil reçoit des orientations du ou de la ministre responsable du commerce international par l'intermédiaire de son énoncé des priorités et des responsabilités. En août 2024, le Conseil a soumis le Plan d'entreprise 2025-2029 à l'actionnaire et à la ministre, qui l'ont approuvé en décembre 2024.

Responsabilités et fonctionnement

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception de la présidente et chef de la direction d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail efficace, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil en matière d'intendance.

Renouvellement du Conseil

Les membres du Conseil sont nommés par le gouvernement du Canada pour des mandats pouvant aller jusqu'à quatre ans. Un administrateur peut dans certains cas voir son mandat être renouvelé et être appelé à servir plus longtemps qu'initialement prévu, le tout dans les limites prévues par la *Loi sur le développement des exportations*. Les mandats actuels sont publiés sur notre [site Web](#) .

À la fin de 2024, deux administrateurs dont le mandat avait pris fin sont restés en poste et un siège restait vacant.

Renouvellement du Conseil

Daniel Moore, Angela Fong et Megan Telford sont entrés au Conseil d'EDC en 2024 pour combler des sièges laissés vacants. Robert S. McLeese s'est retiré après avoir servi bien au-delà de son deuxième mandat. Nous lui sommes sincèrement reconnaissants pour son dévouement et tout son travail.

Nous tenons également à souligner l'apport d'un autre ancien administrateur, Lindsay Gordon, qui s'est éteint en 2024. La vision stratégique et le leadership de Lindsay furent de véritables moteurs de réussite pour EDC. Nous gardons un souvenir impérissable de son engagement à l'égard de nos valeurs.



Conduite éthique

Le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Il approuve le Code de conduite des employés d'EDC, qui intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public, et reçoit régulièrement des rapports sur la formation des employés et les attestations confirmant leur engagement à respecter le Code. Par ailleurs, la Société s'attend à ce que les membres du Conseil exercent leur mandat conformément au Code de conduite du Conseil d'EDC, qui est examiné et approuvé chaque année par le Conseil. Ils sont en outre tenus de suivre la formation relative au Code de conduite et de signer l'attestation connexe chaque année.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations d'intérêts permanentes et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et tout membre du Conseil ayant déclaré un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Surveillance des facteurs ESG

Le Conseil encadre l'orientation et la stratégie ESG d'EDC de même que la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale. Il voit également au renforcement de ses compétences ESG collectives grâce à l'offre continue de formations à ses membres et à l'obtention de certifications par ces derniers. D'ailleurs, à la fin de l'année 2024, 75 % des administrateurs détenaient la certification ESG de Competent Boards (GCB.D), une proportion équivalente à celle de 2023. Cette certification porte sur les risques d'entreprise, la complexité des affaires, les

perturbations technologiques et les obligations sociales et environnementales.

Les enjeux ESG comptent parmi les points régulièrement abordés dans les réunions du Conseil, du Comité du développement des affaires et du rendement et du Comité de la gestion des risques. En outre, tous les autres comités s'acquittent de leurs mandats en portant une attention particulière aux facteurs ESG. Le Conseil reçoit des mises à jour périodiques à ce sujet de la part du chef du développement durable, en plus d'entendre les points de vue de l'actionnaire et de représentants de la société civile sur les questions ESG.


Transformation et stratégie à long terme

Le Conseil reçoit régulièrement des comptes rendus de la mise en œuvre de la stratégie d'EDC pour 2030 et tient une séance stratégique annuelle avec l'Équipe de la haute direction d'EDC pour prendre acte des progrès réalisés, remettre en question les hypothèses principales et arrimer la planification générale aux priorités de l'actionnaire.

Durant l'année, le Conseil et l'Équipe de la haute direction se penchent ensemble sur les tendances qui façonnent le commerce du Canada, notamment la conjoncture économique et géopolitique mondiale, la crise climatique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, et mènent une réflexion divergente sur les défis auxquels font face les exportateurs canadiens.

Gestion des risques d'entreprise

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, nous devons composer avec plusieurs risques d'ordre financier, opérationnel et stratégique, et ce, dans une foule d'écosystèmes économiques et

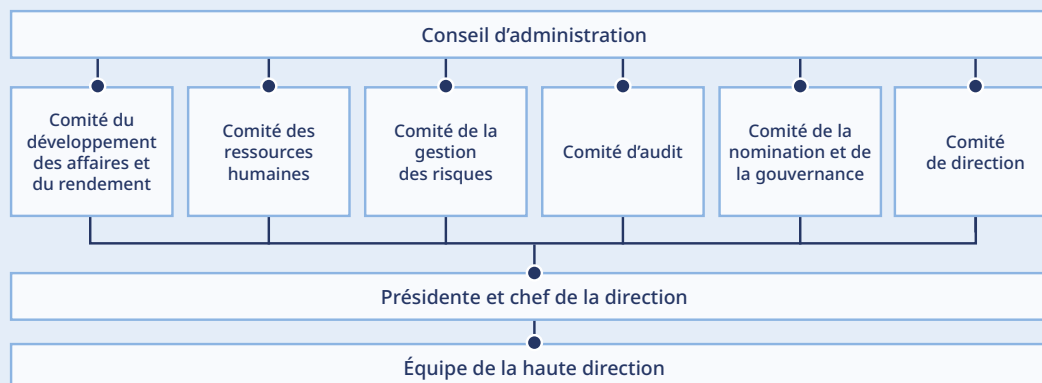
politiques. À ce titre, la gestion des risques d'entreprise, qui consiste à enchâsser des pratiques de gestion du risque dans les activités courantes d'EDC, demeure une priorité pour le Conseil. En 2024, le Conseil a approuvé plusieurs modifications apportées au Cadre de gestion des risques d'entreprise et aux politiques connexes (voir la [page 53](#) )

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement de la présidente et chef de la direction, du vice-président directeur, des premiers vice-présidents et des titulaires de certains postes désignés. Les objectifs et indicateurs de rendement de la présidente et chef de la direction pour l'année sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du plan d'entreprise, et sont établis et évalués par le Comité des ressources humaines en fonction de ces objectifs. À la lumière de son évaluation, le Comité formule des recommandations au Conseil, après quoi ce dernier transmet au gouvernement ses propres recommandations concernant la rémunération variable et la prime au rendement de la présidente et chef de la direction. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner les programmes de rémunération au rendement à court et à long termes, en plus de gérer les plans de gestion du talent et de relève.

En 2024, la présidente du Conseil a participé activement au recrutement d'un ou d'une chef de la direction à titre de membre du comité de sélection dans le cadre du processus de nomination par le gouverneur en conseil du gouvernement du Canada. Le Conseil a également dirigé l'élaboration des plans de transition et d'intégration de la nouvelle chef de la direction.

Structure de gouvernance



Composition du Conseil (en 2024)

42 %
hommes

58 %
femmes

42 %¹
Représentation d'un ou de plusieurs groupes en quête d'équité

¹ Dans ce contexte, les groupes en quête d'équité comprennent les communautés autochtones, noires et autres communautés racialisées, les personnes en situation de handicap et les membres de la communauté 2ELGBTQI+. Les données concernant les femmes sont présentées séparément.

Comités du Conseil

Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien de six comités (voir ci-dessous). Il revoit régulièrement le mandat de chacun d'eux. Chaque membre du Conseil siège à deux comités.

Comité d'audit

Présidence : Manjit Sharma

Nombres de réunions : Quatre

Membres : Heather Culbert, Karna Gupta, Daniel Moore, Richard Payette, Kari Yuers

Le Comité d'audit s'assure que le Conseil s'acquitte de son mandat relativement aux questions financières, supervise les contrôles internes, examine toute enquête menée par l'auditrice interne en chef, approuve les plans des auditeurs internes et externes, et veille à l'adéquation des ressources. Tous les membres du comité ont de solides connaissances financières et sont indépendants de la direction d'EDC.

Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Approuver les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique.
- Examiner les résultats des audits internes et externes.
- Consulter régulièrement l'auditrice interne en chef et les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.
- Évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables.
- Approuver et surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration.

Comité de la nomination et de la gouvernance

Présidence : Vivian Abdelmessih

Nombres de réunions : Dix

Membres : Heather Culbert (membre de droit non-votant), Karna Gupta, Mairead Lavery (à titre de présidente d'EDC), Pierre Matuszewski, Daniel Moore, Manjit Sharma

Le Comité de la nomination et de la gouvernance est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC.

Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Exprimer son avis sur les critères de nomination à la présidence d'EDC et à la présidence du Conseil de même que sur le profil des administrateurs (compétences souhaitables et expérience requise), sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil.
- Superviser la gouvernance des filiales d'EDC, et recommander au Conseil un candidat ou une candidate à la présidence du Conseil de FinDev Canada.
- Jauger l'efficacité du Conseil et surveiller les relations avec la direction.
- Examiner la composition et le mandat des comités.
- Apporter sa contribution au programme d'éthique des administrateurs.

Comité du développement des affaires et du rendement

Présidence : Pierre Matuszewski

Nombres de réunions : Quatre

Membres : Pierre Boivin, Angela Fong, Karna Gupta, Richard Payette, Manjit Sharma, Megan Telford, Kari Yuers

Le Comité du développement des affaires et du rendement aide le Conseil dans la gestion des stratégies d'entreprise et d'affaires.

Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Donner son avis au Conseil quant à l'orientation stratégique à adopter.
- Encadrer la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise.
- Assurer un suivi du rendement par rapport aux stratégies, aux plans et aux politiques qui ont été approuvés.
- Chapeauter les activités de mobilisation des parties prenantes d'EDC.

Comité des ressources humaines

Présidence : Karna Gupta

Nombres de réunions : Cinq

Membres : Pierre Boivin, Heather Culbert, Mairead Lavery (sans droit de vote), Pierre Matuszewski, Megan Telford

Le Comité des ressources humaines aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines.

Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Approuver le plan de relève de la direction et la rémunération des employés et des hauts dirigeants.
- S'occuper des programmes de rémunération au rendement à court et à long terme, et faire des recommandations au Conseil.
- Fixer des objectifs et guider le Conseil quant à l'évaluation du travail de la présidente.
- Surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés.

